



VERBAND BERNISCHER NOTARE  
Rechtsberatung inklusive. Ihre Berner Notare.

ASSOCIATION DES NOTAIRES BERNOIS  
Conseil juridique inclus. Vos notaires bernois.

---

**b**  
**UNIVERSITÄT**  
**BERN**

Institut de Droit Notarial et de Pratique  
Notariale

Istituto di Diritto e Pratica Notarile

Institut für Notariatsrecht und  
Notarielle Praxis

## Séminaire de formation continue

**Mercredi 29 avril 2026 et jeudi 30 avril 2026**

**les deux jours de 13h45 à 17h45**

**en présentiel au Konferenzzentrum Egghölzli, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne  
ou en ligne sous la forme de webinaire (le jeudi 30 avril 2026)**

## L'étude de notaire dans l'environnement numérique et international

Mesdames, Messieurs,  
Chères et chers collègues,

La mondialisation et la numérisation ont un impact significatif sur la vie sociale et économique, ce qui se répercute également sur la pratique notariale. Les situations présentant un caractère international font partie du quotidien du notaire. Des questions se posent notamment en cas de successions transfrontalières dans le cadre de la LDIP révisée ou en cas de reconnaissance d'actes authentiques étrangers. De même, les notaires doivent d'ores et déjà relever des défis numériques, par exemple en ce qui concerne les cryptomonnaies. En outre, le droit notarial est remodelé du fait de l'introduction de l'acte authentique numérique et l'acte sous forme papier connu jusqu'à présent sera remplacé à l'avenir par un équivalent électronique.

C'est l'occasion pour l'**Association des notaires bernois** et l'**Institut pour le droit et la pratique notariale de l'Université de Berne** de vous inviter à la Journée de formation continue 2026 sur le thème de "L'étude de notaire dans l'environnement numérique et international".

La manifestation se déroulera en présentiel les mercredi et jeudi 29 et 30 avril 2026, chaque fois selon le même programme. Elle sera en outre proposée en ligne sous forme de webinaire le jeudi 30 avril 2026.

Outre la possibilité d'échanger, les participants/es à la conférence ont la possibilité d'adresser des questions aux intervenants/es au préalable. Pour ce faire, veuillez utiliser la boîte de dialogue correspondante lors de l'inscription. Dans la mesure du possible, les questions seront traitées dans le cadre des exposés.

## 1. Programme

Heure	Thème - programme
13h45	Ouverture / message de bienvenue par Madame Simone Mülchi, présidente de l'Association des notaires bernois (ANB)
14h00	<b>Le nouveau droit successoral international selon la LDIP – les successions transfrontalières</b> Prof. Dr. oec. Hans Rainer Künzle, avocat, Professeur titulaire émérite de droit privé et de droit privé comparé à l'Université de Zurich, Of Counsel KENDRIS AG
14h40	<b>Reconnaissance internationale des actes authentiques en Suisse et à l'étranger, notamment en relation avec l'Allemagne</b> Prof. Dr. iur. Florian Eichel, Professeur titulaire de droit de la poursuite pour dettes et la faillite, de droit international privé et de procédure civile à l'Université de Berne
15h20	Discussion
15h30	Pause
16h15	<b>La loi fédérale sur le passage au numérique dans le domaine du notariat (LNN) – aperçu</b> Ed. Marcel Steck, avocat et notaire /Claudia Schreiber, dipl. Ing.-Agr. ETH, avocate, Berne
16h55	<b>Cryptomonnaies et notariat</b> Dr. oec. Lukas Müller, avocat, LL.M., juge au Tribunal administratif fédéral, chargé de cours aux Universités de Fribourg, St-Gall et Zurich
17h35	Discussion
17h45	Fin du séminaire

## 2. Langue, traduction

Les conférences seront données en allemand, avec traduction simultanée en français le jeudi 30 avril 2026 (également valable pour le webinaire).

## 3. Direction du séminaire

Prof. Dr. iur. Stephan Wolf, avocat et notaire, Professeur titulaire de droit privé et de droit notarial à l'Université de Berne.

#### 4. Conférenciers / conférencières

- Le nouveau droit successoral international selon la LDIP – les successions transfrontalières  
**Prof. Dr. oec. Hans Rainer Künzle, avocat, Professeur titulaire émérite de droit privé et de droit privé comparé à l'Université de Zurich, Of Counsel KENDRIS AG**
- Reconnaissance internationale des actes authentiques en Suisse et à l'étranger, notamment en relation avec l'Allemagne  
**Prof. Dr. iur. Florian Eichel, Professeur titulaire de droit de la poursuite pour dettes et la faillite, de droit international privé et de procédure civile à l'Université de Berne**
- La loi fédérale sur le passage au numérique dans le domaine du notariat (LNN) – aperçu  
**Ed. Marcel Steck, avocat et notaire /Claudia Schreiber, dipl. Ing.-Agr. ETH, avocate, Berne**
- Cryptomonnaies et notariat  
**Dr. oec. Lukas Müller, avocat, LL.M., juge au Tribunal administratif fédéral, chargé de cours aux Universités de Fribourg, St-Gall et Zurich**

#### 5. Dates et lieux

Mercredi 29 avril 2026 et jeudi 30 avril 2026 de 13h45 à 17h45, au **Konferenzzentrum Egghölzli Berne**, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne, avec possibilité supplémentaire de suivre le séminaire **en ligne sous forme de webinaire** le jeudi 30 avril 2026 (prière de préciser lors de l'inscription).

Il est recommandé d'utiliser les transports publics :

- BernMobil ligne 8 „Saali“ (jusqu'à l'arrêt „Egghölzli“)
- BernMobil ligne 6 „Worb Dorf“ (jusqu'à l'arrêt „Egghölzli“).

Seul un nombre limité de places de parc est à disposition aux abords du lieu de la manifestation.

#### 6. Informations concernant le webinaire du jeudi 30 avril 2026

Le jeudi 30 avril 2026 le séminaire pourra être suivi également en ligne de 13h45 à 17h45 sous la forme d'un webinaire. Celui-ci sera en outre enregistré sous forme de podcast en allemand (possibilité de le visualiser après la manifestation jusqu'au mardi 2 juin 2026 (fonction intitulée «catch-up» sur le site [www.bernernotar.ch](http://www.bernernotar.ch))). Pour pouvoir participer au webinaire vous aurez uniquement besoin d'un terminal numérique avec haut-parleurs/écouteurs et d'un accès internet. Vous recevrez toutes les informations nécessaires la veille du webinaire (29 avril 2026) à l'adresse électronique que vous aurez fournie lors de votre inscription.

#### 7. Publication du séminaire et documentation

La publication du séminaire (y compris le code pour le E-book) ainsi que les autres documents (liste des participants) vous seront remis en début de séminaire, respectivement seront envoyés par la poste aux participants/es au webinaire.

## 8. Frais d'inscription

- CHF 350.— pour les membres de l'Association des notaires bernois, de l'Association des avocats bernois, de l'Association des notaires valaisans et de la Fédération suisse des notaires
- CHF 140.— pour les stagiaires notaires
- CHF 390.— pour les autres participants/es

Les frais d'inscription comprennent la publication du séminaire en allemand, la collation à la pause et la traduction simultanée (allemand/français) le jeudi 30 avril 2026.

## 9. Inscriptions et aspects administratifs

L'organisation du séminaire est prise en charge par « OK Weiterbildung »

**L'inscription se fait par la voie électronique ([www.bernernotar.ch](http://www.bernernotar.ch)) jusqu'au vendredi 17 avril 2026 au plus tard.**

- Séminaire en présentiel : prière d'indiquer sur l'inscription la date où vous souhaitez participer en priorité et si une éventuelle participation à l'autre date serait possible en deuxième priorité.
- Séminaire en ligne (le jeudi 30 avril 2026) : prière d'indiquer votre participation au webinaire sur l'inscription.

Le formulaire « Confirmation de participation/ attestation d'inscription » ainsi que la facture pour les frais d'inscription vous seront adressés par e-mail dès réception de votre inscription.

**Nous vous remercions de bien vouloir imprimer le formulaire « Confirmation de participation/ attestation d'inscription » et le présenter au séminaire.**

En cas d'empêchement, les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Le/ la participant/e peut toutefois faire remplacer.

Berne, octobre 2025

**ASSOCIATION DES NOTAIRES BERNOIS**  
Le Comité

**Institut de Droit Notarial et de Pratique  
Notariale de l'Université de Berne**